



**Association Internationale des Anciens
de l'Union européenne**

N° 79 Juillet – Août– Septembre 2017

L'ÉCRIN



Bruxelles – Palais de la Bourse

*Bulletin de liaison
de la Section Belge
de l'AIACE*

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES ANCIENS DE L'UNION EUROPEENNE

c/o Commission Européenne G—1 01/50- B 1049 Bruxelles (Belgique) – ☎ (32) 02/ 295 38 42 ou 296 48 24 - Fax (32) 02/299 52 89
Banque: compte n° 210-0377700-34 - BIC : GEBABEBB - IBAN : BE68 2100 3777 0034 - N° d'entreprise : 450733759
E-mail : aiace-be@ec.europa.eu - <http://www.aiace-be.eu>



Association Internationale des Anciens de l'Union européenne

Sommaire

N° 79 Juillet – Août – Septembre 2017

EDITORIAL – TEN GELEIDE

02 *Le mot de la Présidente. Raffaella Longoni*
03 *Het woord van de Voorzitster*

LA VIE de l'AIACE, section Belgique

04 *Le CA au travail*
05 *Le nouveau site de la Section Belgique*
07 *L'AIACE Belgique en visite en Provence*

QUESTIONS EUROPEENNES

10 *Une nouvelle guerre de l'information*
11 *Wolfgang von Goethe*
14 *Port du voile (CJE)*
15 *Le projet ITER*
17 *Casse-tête polonais*
19 *L'avenir de l'Europe après le Brexit*
21 *L'arbre de l'UEM et la forêt de l'UE*

LIBRE OPINION

23 *Vraies ou fausses nouvelles*

QUE SONT-ILS DEVENUS ?

25 *Robert Cox*

LU POUR VOUS

26 *Macron, un jeune homme si parfait*

IN MEMORIAM

28 *Décès d'Helmut Kohl*

ILS NOUS ONT QUITTES

29 *Liste des membres décédés*

31 MIEUX VAUT EN RIRE

32 *Composition du Conseil d'administration*

Editeur responsable :

Raffaella Longoni

Comité de rédaction :

Yvette Demory
Jürgen Erdmenger
Daniel Guggenbühl
Philippe Loir
Ludwig Schubert
João Mateus Tique



Rédacteur en Chef :

Jean-Bernard Quicheron

Email : jbquicheron@gmail.com

Conception graphique, mise en page :

Insert Graphic, Bruxelles

Expédition :

Ateliers de reproduction de la Commission

Ont participé à ce numéro : Y. Demory, J.-P. Dubois, J. Erdmenger, J.-G. Giraud, D. Guggenbühl, P. Loir, R. Longoni, J.-B. Quicheron, J. Mateus Tique, P. von der HARDT

Traduction en néerlandais : J. Visser

Dépôt à la Bibliothèque Royale de Belgique : ISSN 1783 – 5410,

Les textes n'engagent que leurs auteurs et non la Commission européenne

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES ANCIENS DE L'UNION EUROPEENNE

c/o Commission Européenne G—1 01/50- B 1049 Bruxelles (Belgique) – ☎ (32) 02/ 295 38 42 ou 296 48 24 - Fax (32) 02/299 52 89
Banque: compte n° 210-0377700-34 - BIC : GEBABEBB - IBAN : BE68 2100 3777 0034 - N° d'entreprise : 450733759

E-mail : aiace-be@ec.europa.eu - <http://www.aiace-be.eu>

Le mot de la présidente



Raffaella Longoni

➤ *La terre est trop vieille pour que l'on se moque d'elle (ancien proverbe breton)*

Les risques inhérents au réchauffement climatique, aux gaz à effets de serre, aux catastrophes naturelles qui s'ensuivent, à la dégradation de la biodiversité et au pillage de nos ressources naturelles sera pour l'humanité toute entière, à moyen et à long terme, plus grave et lourd de conséquences que les guerres, la violence et le terrorisme.

L'ONU vient de déclarer le 5 juin « Journée Internationale de l'environnement ».

Or, nous venons d'assister au consternant spectacle de la désolidarisation de la première puissance industrielle du monde (qui n'est certes pas la dernière en termes de pollution de la planète) - des engagements pris en novembre 2015 lors de la COP 21 à Paris et en 2016 lors de la COP 22 à Marrakech. La COP 23 fixée à fin novembre 2017 se déroulera à Bonn. Que feront les États-Unis dont le retrait effectif de cet accord ne sera possible qu'en 2020 ?

Ce retrait de la COP 21 ne concerne pas que le peuple américain mais comporte un risque majeur pour l'humanité toute entière. Le renoncement des USA, représentés à l'époque par le Secrétaire d'État John Kerry, au « Clean Power Act » souscrit lors de la COP 22, risque de surcroît d'entraîner un dangereux effet d'imitation de la part de la Chine et de l'Inde qui pourraient céder à la même tentation un jour. L'Inde enregistre déjà 20.000 nouveaux cas d'asthme chaque année, seulement à cause de l'industrie du charbon. Sans parler des cancers.

Les problèmes analysés par la Banque Mondiale lors de la COP 22 portaient sur l'impact économique et social des catastrophes naturelles sur les populations les plus pauvres du monde. Les données sont alarmantes. Selon l'IDMC (Internal Displacement Monitoring Centre), en 2016 les désastres naturels tels que cyclones, inondations, sécheresse, désertification, pillages des ressources naturelles etc., ont provoqué le déplacement d'environ 24,2 millions de personnes, contraintes de quitter des terres devenues inhabitables. Le nombre de ces migrants écologiques internes dépasse largement celui des réfugiés fuyant les guerres et les violences qui est de 6,9 millions. L'ONU estime que, à l'horizon 2050, le nombre de personnes chassées de leur milieu naturel par le réchauffement climatique aura atteint globalement 202, 4 millions.

En 2050 y il y aura dans les océans plus de plastique que de poissons. Un scénario de film de l'horreur où la réalité dépasse la fiction. Mais certains accords mondiaux restent malheureusement à la merci des alternances politiques.

Peut-être réagirons-nous avec un soubresaut collectif lorsque nous aurons pris conscience que cet ennemi commun, plus menaçant que toutes les guerres, que constitue la dégradation de la planète, aura une incidence tangible et néfaste sur toutes les générations à venir.

Peut-être prendrons-nous conscience que notre terre n'est autre qu'un immense palais dans lequel nous sommes contraints d'habITER tous ensemble et où toutes les portes sont communicantes, mais aucune n'est une porte coupe-feu !

Décidément, cet ancien proverbe breton dit vrai « La terre est trop vieille pour que l'on se moque d'elle ». Il est grand temps de lui accorder le respect qu'on lui doit.

Het woord van de Voorzitster



Raffaella Longoni

➤ **“De aarde is te oud om met haar te spotten.”**
(Oud Bretons spreekwoord)

De gevaren die voortvloeien uit de klimaatverwarming, uit de broeikasgassen, uit de natuurrampen die er het gevolg van zijn, uit de verarming van de biodiversiteit en uit de roofbouw op onze natuurlijke hulpbronnen zullen voor de hele mensheid op middellange en lange termijn ernstiger en zwaarwegender zijn dan de oorlogen, het geweld en het terrorisme.

De VN hebben 5 juni zojuist uitgeroepen tot “Internationale dag van het milieu”.

Toch moeten wij tot onze ontsteltenis toezien hoe de eerste industriële mogendheid ter wereld (die echter verre van de laatste plaats inneemt wat betreft de verontreiniging van onze planeet) zich distantieert van de in november 2015 in het kader van het eerste klimaatverdrag van Parijs (COP21) en in 2016 tijdens de COP22 van Marrakesj aangegane verbintenissen. Het 23^e klimaatverdrag, dat is vastgesteld op november 2017, zal in Bonn plaatsvinden. Wat zullen de Verenigde Staten doen, die zich eerst in 2020 feitelijk uit dit akkoord kunnen terugtrekken?

Deze uittreding uit de COP21 betreft niet alleen het Amerikaanse volk maar houdt ook een groot gevaar in voor de hele mensheid. De opzegging door de VS, indertijd vertegenwoordigd door minister van Buitenlandse zaken John Kerry, van de tijdens COP22 ondertekende “Clean Power Act” brengt bovendien het gevaar met zich mee dat China en India op een dag voor dezelfde verleiding zouden kunnen bezwijken. India tekent nu al 20.000 nieuwe gevallen van astma per jaar op, enkel als gevolg van de steenkoolindustrie. Om van de kankers maar te zwijgen.

De door de Wereldbank tijdens de COP22 geanalyseerde problemen hadden betrekking op de economische en sociale gevolgen van natuurrampen voor de armste bevolkingen van de aarde. De gegevens zijn alarmerend. Volgens het IDMC (Internal Displacement Monitoring Centre) hebben in 2016 natuurrampen zoals wervelstormen, overstromingen, droogten, woestijnvorming, roofbouw van natuurlijke hulpmiddelen enzovoort tot de verplaatsing geleid van ongeveer 24,2

miljoen personen die gedwongen waren onbewoonbaar geworden gronden te verlaten. Het aantal van deze interne ecologische migranten overtreft in ruime mate dat van degenen die op de vlucht zijn voor oorlogen en andere vormen van geweld; hun aantal bedraagt 6,9 miljoen. De VN schat dat tegen 2050 het aantal van de personen die uit hun natuurlijke habitat worden verdreven door de verwarming van de atmosfeer in totaal 202,4 miljoen zal bedragen.

In 2050 zullen de oceanen meer plastic dan vissen bevatten. Dit is het scenario voor een horrorfilm waarin de realiteit de fictie overtreft. Maar bepaalde mondiale akkoorden zijn helaas nog steeds afhankelijk van de politieke wisselvalligheden.

Misschien zullen wij plotseling tot een collectieve reactie komen wanneer wij ons ervan bewust worden dat deze gemeenschappelijke vijand die de achteruitgang van de planeet is en die gevaarlijker is dan alle oorlogen een concreet en funest effect zal hebben op alle komende generaties.

Misschien zullen wij ons ervan bewust worden dat onze aarde niets anders is dan een enorm paleis waarin wij allen gedwongen zijn samen te leven en waarin alle deuren wijd openstaan, hoewel geen ervan een branddeur is!

Dit oude Bretonse spreekwoord heeft ongetwijfeld gelijk: “De aarde is te oud om met haar te spotten.” Het is hoog tijd haar het respect te betonen dat wij haar verschuldigd zijn.

❖ La vie de l'AIACE

➤ Le Conseil d'Administration au travail *Philippe Loir*



Le CA dans sa composition issue des dernières élections, comportant 6 nouveaux membres sur 14, s'est réuni le 10 mai pour la première fois depuis sa réunion constitutive.

Il a examiné le **programme d'activités culturelles et de loisirs** proposé par Yvette Demory et Thérèse Detiffe pour 2017 qui a été approuvé mais qui a donné lieu à une discussion récurrente sur le prix élevé de quelques manifestations qui serait hors de portée pour certains membres. Aux critiques sur des coûts trop élevés, les organisatrices ont répondu que la section Belgique offrait lors de ses voyages un encadrement renforcé pour l'accueil et les visites permettant aux plus âgés ou à ceux présentant des handicaps légers de participer à ses voyages.

Cet accompagnement indispensable et la qualité des hôtels et des guides ont un prix. Pour le moment, il n'empêche pas que la plupart des activités font le plein de pensionnés attirés par la qualité des voyages et par la sécurité physique et relationnelle qu'ils sont sûrs d'y trouver. En contrepartie des prestations exigées, les organisatrices demandent des efforts commerciaux aux prestataires de

service qui se reflètent dans les prix. En dehors des grands voyages, elles proposent des excursions dans la journée à des prix abordables pour tous.

Situation financière : la situation financière présentée par le trésorier G Lybaert étant satisfaisante, le CA a décidé d'augmenter les donations qu'il est appelé à faire à des organismes caritatifs ou d'intérêt général.

Questions sociales. Pour la deuxième fois dans l'année les bénévoles sociaux se sont réunis le 25 avril avec la participation du côté de l'Administration de Monique Théâtre et du côté du RCAM de Alexandre Jacobs, chef du Bureau liquidateur de Bruxelles et de Roberto Rotter responsable du « Front office » du RCAM. Leur présence marquait l'intérêt que le RCAM porte à promouvoir un climat de confiance et de proximité avec les bénévoles traitant les problèmes des pensionnés en difficulté.

Les bénévoles ont pu dialoguer avec M. Rotter, qu'ils peuvent désormais contacter pour tout problème d'organisation et de facturation. Alexandre Jacobs a fourni des explications sur le traitement de dossiers complexes notamment ceux concernant l'aide à domicile jour et nuit que proposent certaines organisations. Son assistant Benoit Defat est disponible pour aider à résoudre les difficultés éventuelles.

Monique Théâtre a porté à la connaissance des participants l'existence d'un service de conseil budgétaire accessible à tous sur rendez-vous, service qui ne doit pas être confondu avec l'aide sociale ponctuelle. Elle a rappelé qu'il existe un groupe de parole qui s'adresse en premier lieu aux futurs et nouveaux pensionnés et qui leur permet d'évoquer les problèmes, souvent de nature psychologique, posés par leur passage à la vie post-active.

Le groupe « Maisons de repos » composé de P. Loir, E. van Tilborg, E. Pichon, B. Ugucionni, I. Collison, H. Chelmiss, E. Soetewey, s'est réuni le 11 mai pour faire le point sur les maisons de repos dont la liste a été publiée dans l'Ecrin de janvier 2017. Il a décidé de faire une nouvelle visite de contrôle dans toutes les maisons qui n'ont pas été visitées depuis plusieurs années. En effet, les changements dans la gestion et la qualité des MR/MRS sont rapides et certaines ne sont plus dignes d'être reprises dans les listes de l'AIACE. Une première liste modifiée et complétée après les visites de contrôle faites par les membres du groupe sera publiée dans l'Ecrin du mois d'octobre

- **Le nouveau site web de la Section Belgique** <https://www.aiace-be.eu/>
P. Loir et JB. Quicheron

Il suffit de cliquer www.aiace-be.eu pour se relier au nouveau site Web de la section et tout savoir sur son fonctionnement, ses activités futures et passées à travers l'Ecrin et son album photos, le RCAM en ligne (avec un compte ecas)...

C'est le résultat du travail tenace de notre collègue Pierre Blanchard qui, avec l'aide d'un professionnel, a réussi à proposer ce site agréable, complet et convivial.



Il est organisé en onglets dont voici brièvement la structure

La rubrique **accueil** donne les textes de base de la section, donc tout ce que vous voudrez savoir sur la section Belgique mais aussi sur les autres sections

1. Le titre **contact** vous indique comment devenir membre et ce qu'est le Helpdesk social
2. L'onglet **entraide** vous renseigne sur les maisons de repos, les assurances, les accès aux bureaux
3. La rubrique **culture et loisirs** vous signalera quels voyages et loisirs ainsi que les conférences qui sont organisés par l'AIACE.
4. L'onglet **informations** vous signale l'existence de l'Ecrin, du calendrier de l'AIACE et des actualités de l'UE, etc.
5. La rubrique **liens** vous permet de sortir du site de la section stricto sensu et vous mène vers les sites des institutions y compris vers le site du RCAM et du PMO, une façon intelligente de faire le lien avec nous.
6. L'onglet **dossiers** vous dirige vers tout ce qui concerne la vie quotidienne du retraité.
7. Enfin, le **lien** vers les sites du RCAM et de Yammer after EC.

En conclusion qu'il soit dit que cet article n'est qu'une mise en appétit et ne doit en rien se substituer au repas complet de découverte du nouveau site. Bonne dégustation !

Le site a besoin de vous, lecteurs pour vivre, évoluer et rester à jour. N'hésitez pas à faire des suggestions, il en sera tenu compte !

➤ L'AIACE Belgique en visite en Provence

Peter von der HARDT. AIACE France

Le projet de ce voyage remonte à la fin 2015, après ma conférence à Bruxelles sur les énergies du futur.

Le programme et les détails de sa réalisation ont été élaborés à partir de novembre 2016 au moyen d'innombrables e-mails entre l'AIACE Belgique (Raffaella Longoni, Yvette Demory, Nadine Wraith), l'agence de voyage TELLUS (Nella d'Angelo) et moi-même.

Le voyage de ce groupe de 22 collègues a eu lieu du 11 au 14 juin 2017. En voici le récit.

Dimanche, 11 juin

A partir de l'hôtel à Manosque j'accompagne le groupe pendant une brève visite de la vieille ville. Sans présenter des monuments trois étoiles, le centre est typique des petites villes de la région. Son histoire remonte au 10^{ème} siècle. Ville avec le droit de tenir un marché depuis le 13^{ème} siècle, Manosque est aujourd'hui, avec 23.000 habitants, la plus grande ville du département des Alpes de haute Provence. La tradition du marché a survécu à travers les siècles.

L'écrivain Jean Giono est la personnalité la plus connue de la ville.

Le soir je donne une conférence sur ITER, en préparation de la visite du chantier du lendemain.

Lundi 12 juin

Le chantier ITER impressionne par ses dimensions et par la très haute technologie des moyens mis en œuvre.

Le groupe devant le chantier ITER





Le bâtiment d'assemblage des grandes bobines poloïdales



Mosaïques dans l'église de Ganagobie

La prochaine étape : le monastère de Ganagobie, situé sur une plateforme rocheuse au Nord de Manosque. Le groupe visite l'église de style roman provençal, reconstruite plusieurs fois au cours de sa longue histoire. Son portail impressionne par la richesse des figures qui l'entourent. A

l'intérieur ce sont les mosaïques devant l'autel qui surprennent. : des animaux mystérieux comme des éléphants avec des bâtiments sur le dos ou encore deux lions avec une tête commune. Selon le frère Régis Blanchard du Monastère, une interprétation possible pourrait être la représentation des quatre éléments terre, eau, air et feu par ces animaux. La figure de Saint George qui tue le dragon, dans la partie gauche des mosaïques, n'a pas besoin d'interprétation.

On continue vers la ville de Forcalquier et avec une visite guidée de son centre historique. La ville jouait un rôle important comme siège des comtes de Provence aux 12^{ème} et 13^{ème} siècles.

Le comte Raymond Bérenger IV mariait ses quatre filles Marguerite, Eléonore, Sancie et Béatrice à quatre rois ce qui donna à Forcalquier le titre de « ville aux quatre reines »

Mardi 13 juin

Un long voyage sur de petites routes nous mène aux Gorges du Verdon. On admire ce paysage magnifique par le haut, depuis la "Route des Crêtes". Et on a la chance de voir les vautours, un rapace réintroduit dans cette région il y a quelques années. Il s'agit principalement de vautours fauves, relâchés en 1999. Leur nombre est estimé à 14, en augmentation rapide.

On retourne à Moustiers Sainte Marie, petit bourg (très) touristique de 700 habitants dans un site spectaculaire contre une falaise, divisé par un petit "riou"(ruisseau). Une étoile suspendue par une chaîne au-dessus de la falaise est réputée porter bonheur à Moustiers.

C'est le village de la faïence. On visite un musée avec des produits historiques datant de la fin du 18^{ème} siècle : plats, terrines, fontaines d'eau, pots de chambre, bidets, ...



Le site de Moustiers Sainte Marie

Mercredi, 14 Juin

Le Groupe (sans mon accompagnement) voyage en autocar à Marseille pour une visite guidée du Vieux Port et du quartier du Panier et pour le retour vers Bruxelles en TGV.

❖ Questions européennes

- **Une nouvelle guerre de l'information**
Daniel Guggenbühl



Il y a cent ans, Vladimir Ilitch Lénine et les Bolcheviks renversèrent le régime tsariste et mirent en place une implacable dictature du prolétariat destinée à éradiquer le capitalisme et la bourgeoisie. Ils développèrent et utilisèrent une propagande politique biaisée comme stratégie de communication. « L'agit-prop » était née : elle fut imitée par les partis communistes du reste de l'Europe. Cette propagande d'avant la radio et les médias de communication que nous connaissons aujourd'hui, servira ensuite de modèle aux nazis arrivés au pouvoir en Allemagne et, en particulier, à leur stratège en chef, Josef Goebbels. Tous les régimes dictatoriaux du siècle dernier et ceux du XXIème siècle, qui sont toujours encore plus nombreux que les démocraties, se sont inspirés de ces méthodes en utilisant des moyens techniques de plus en plus sophistiqués. La guerre de l'information continue à faire rage.



Après quelque soixante-dix années de communisme soviétique, l'Union soviétique fut démantelée et céda partiellement la place à la Fédération de Russie. Celle-ci sembla d'abord se démocratiser et réintégra la communauté internationale : un accord de partenariat et de coopération, entré en vigueur en 1997, fut conclu avec l'Union européenne mais, depuis, le vent a tourné. Les anciens « satellites » de l'Union soviétique – pays d'Europe centrale et pays baltes – ont intégré l'Union européenne, voire l'OTAN, une évolution mal vécue par la Russie, qui estime être victime d'un encerclement et d'une conspiration dirigée contre elle. Son attitude a donc changé à l'égard de l'Union européenne comme de l'Occident dans son ensemble.

La nouvelle Russie a, certes, tourné le dos au régime stalinien mais elle continue à glorifier les grands faits de ce régime tels que sa victoire sur le nazisme, en occultant les excès de ce qui fut une des pires dictatures que le monde ait connues. Surtout, ses médias célèbrent et cultivent la glorieuse histoire d'une Russie ayant conservé ses valeurs séculaires, contrairement à un Occident déchristianisé jugé décadent dans sa nouvelle multiculturalité. Décadent, mais aussi agressif par sa politique d'« encerclement » de la Russie. Bien entendu, c'est l'Union européenne qui est plus

particulièrement visée. Les valeurs européennes – droits de l'homme, tolérance, liberté d'expression – sont jugées avec condescendance, voire ironie.

Cette politique d'information biaisée, qui n'hésite pas à recourir à la désinformation et aux « fake news », rappelle étrangement celle de la propagande de la défunte Union soviétique, qui se voulait le chantre de la paix mondiale alors que les pays non communistes étaient présentés comme des suppôts du militarisme et de l'impérialisme. Ces informations peu objectives sont diffusées par des médias, en particulier les grandes chaînes de télévision, largement contrôlés par le pouvoir, et se déversent sur un public qui, malgré internet ou les réseaux sociaux, accepte les messages sans les mettre en doute. L'attention est ainsi détournée des problèmes internes du pays, qui sont réels : le retard économique de la Russie est une réalité, le pays est en manque de modernisation, les capitaux s'en vont, il vit des produits de son sous-sol, son produit par habitant équivaut à moins de la moitié du revenu moyen d'un citoyen de l'Union européenne.

Au-delà des informations diffusées par les médias officiels, il semble bien que de nombreuses opérations de piratage et d'intrusion dans les campagnes électorales de pays occidentaux (Etats-Unis, France) aient été menées à partir de la Russie. Bien qu'il s'en défende, ce qui est de bonne guerre, la déstabilisation de l'Union européenne est un des objectifs du pouvoir en place à Moscou. Celui-ci n'a pas caché son intérêt pour le Brexit et il soutient ouvertement les partis européens extrémistes souhaitant l'implosion de l'Union européenne. On peut se demander si celle-ci est réellement armée pour mener cette nouvelle guerre de l'information.

➤ **Johann Wolfgang von Goethe. Gespräch mit einem englischen Freund¹**
Jürgen Erdmenger



Notre collègue J. Erdmenger, en visite au musée Städel de Francfort avec un ami anglais, découvre un tableau de Johann Tischbein représentant Goethe à la campagne (1787). Ceci l'incite à comparer Goethe et Shakespeare. Goethe séjournait alors en Italie et vivait en même temps que le peintre Tischbein² pour lequel il avait décroché une bourse. C'est en 1774 que le jeune Goethe accéda à la célébrité grâce à la publication en 1774 de son roman « Les souffrances du jeune Werther ». Tout comme les jeunes Anglais lisent Shakespeare, les jeunes Allemands lisent Goethe.

En 1774, le jeune Goethe fut invité par le Duc Carl August de Sachsen-Weimar-Eisenach et s'installe à Weimar en tant qu'attaché à la cour du duc, puis conseiller secret de légation dès 1776. Bien des gens voient en lui un poète et oublient qu'il a mené une vie politique riche. Puis il part en Italie de 1776 à 1778. A son retour d'Italie, il reprend sa vie de directeur de la reconstruction du château de Weimar, de gestionnaire des musées d'art et des sciences de l'université d'Iéna, et les jardins botaniques. Jürgen put expliquer facilement à son ami

¹ Natürlich habe ich einige der im Gespräch erwähnten Daten hinterher nachgeprüft und dazu Gero von Wilpert, Goethe-Lexikon, Stuttgart 1998 verwendet.

² https://en.wikipedia.org/wiki/Johann_Heinrich_Wilhelm_Tischbein

anglais, retraité tout comme lui, les nombreuses compétences et facettes de Goethe. Ils visitèrent tous deux la maison natale de Goethe, à Francfort où se trouve la pièce de l'écrivain. On y trouve, en hommage à Shakespeare, dans une allocution tenue par Goethe sur la fête anniversaire consacrée à Shakespeare le 14 octobre 1771 des mots tels que, après la lecture de la première pièce de théâtre, « je ressentais au plus fort que mon existence s'était enrichie de l'infini ». Comme le conclut notre collègue, ces entretiens entre amis montrent qu'en dépit du Brexit notre héritage culturel européen commun demeure toujours bien vivant.

Bei einem Rundgang durch das Frankfurter Städel Museum standen meine Frau und ich zusammen mit einem englischen Freund plötzlich vor dem berühmten lebensgroßen Ölgemälde von Johann Tischbein, *Goethe in der Campagna*. Was sagt man in einem solchen Augenblick dem englischen Freund über dieses Gemälde und den Dargestellten? Seinerseits meinte der Freund „Ihr habt euren Goethe, wir unseren Shakespeare.“ Also fingen wir an, gemeinsam Goethe etwas genauer zu betrachten, wozu natürlich in Frankfurt der genius loci allerlei Hilfestellung bot.



Zunächst also zur Italienreise, während der 1786/1787 das Gemälde entstand. Goethe³, damals 37 Jahre alt, lebte über die Wintermonate in Rom. Dorthin war er, Weimar verlassend, von seinem Herzog nachträglich beurlaubt, im Sommer heimlich aufgebrochen. In Rom wohnte er zusammen mit dem Maler Tischbein, dem er ein Stipendium verschafft hatte, und zwei anderen deutschen Malern in einer Wohnung in der Via del Corso. Von dort aus erforschten sie gemeinsam auch die Landschaft der Umgebung, die auf dem Gemälde wiedergegeben ist. Der darauf ebenso dargestellten Antike galt ihr besonderes Interesse.

Warum Weimar, warum Rom? Wer war dieser Mann, der schon damals über Deutschland hinaus in Europa bekannt war?

Goethes europäischer Ruhm als Schriftsteller wurde durch seinen 1774 veröffentlichten Briefroman *Die Leiden des jungen Werthers* schlagartig begründet. Goethe traf mit dem gefühlsbetonten, aber auch zeitkritischen Roman den Nerv der jungen Generation seiner Zeit. So wie Engländer Shakespeares Dramen in der Schule lesen, lasen wir als Schüler den Werther.

Der junge, damals 18 jährige Herzog Carl August von Sachsen-Weimar-Eisenach lud bei der Durchreise durch Frankfurt im Herbst 1775 den bewunderten Autor des Werthers ein, ihn am Hof in Weimar zu besuchen. Goethe kam – und blieb sein Leben lang dort. Der Herzog übernahm ihn,

³ https://fr.wikipedia.org/wiki/Johann_Wolfgang_von_Goethe

der von Beruf Jurist und Anwalt war, schon im Sommer 1776 in den Staatsdienst. Der Herzog ernannte Goethe zum Geheimen Legationsrat mit Sitz und Stimme in seinem Geheimen Consilium, welches das Land regierte und verwaltete.

So arbeitete Goethe bis zu seinem Aufbruch nach Italien 1786 zehn Jahre lang erst als Beamter, dann bald im Ministerrang mit wechselnden Aufgaben: LeITER der Bergwerkskommission, der Wegebaukommission, der Kriegskommission, der Finanzverwaltung. Meist schreiben LITERaturwissenschaftler über Goethe. Sie nehmen ihn als Dichter in den Fokus und legen auf die öffentlichen Aufgaben und Tätigkeiten Goethes wenig Gewicht. Dabei haben diese Tätigkeiten seine Persönlichkeit wesentlich geprägt und sind Teil seines außerordentlich vielfältigen Lebenslaufs. Und doch diente die Italienreise dem Dichter dazu, sich aller öffentlichen Pflichten einmal zu entledigen und als Künstler wieder zu sich selbst zu finden.

Nach der Rückkehr aus Italien 1788 hat Goethe seine Pflichten neu ergriffen. Er leitete den Wiederaufbau des Weimarer Schlosses, das schon 1774 abgebrannt war, die Wasserbaukommission, das Weimarer Hoftheater, verwaltete die künstlerischen und wissenschaftlichen Museen und Institute der Universität Jena, die Sternwarte, die Parks und botanischen Gärten. 1825 feierte er sein Goldenes Dienstjubiläum.

Es war nicht schwer, unserem englischen Freund, der pensionierter Beamter ist wie wir, von dieser Seite von Goethes Lebenslauf ein Bild zu verschaffen. Auch die weITERe, die naturwissenschaftliche Dimension konnten wir ihm ein wenig vermitteln: die Geologie und Mineralogie, die Botanik mit der *Metamorphose der Pflanzen*, die Farbenlehre, die neuerdings vorsichtig etwas mehr wissenschaftliche Anerkennung findet als früher.

Und was war nun vor diesem Hintergrund zu Goethe, dem Schriftsteller und Dichter, zu sagen, als der er vor allem in unserem Bewusstsein ist? Was sagen wir dem Freund zu den Romanen, den unzähligen Gedichten, den Dramen, dem *Faust*, der sich in keine Kategorie einordnen lässt? Ein guter Zugang zum Gespräch darüber ergab sich bei dem Besuch von Goethes Elternhaus in Frankfurt am Großen Hirschgraben, das wir im Anschluss an das Städel Museum unserem Freund zeigten. Im dritten Stock des Hauses befindet sich das sogenannte Dichterzimmer, das Zimmer, in dem Goethe wohnte, bis er nach Weimar zog. Es ist - wie das ganze Haus - mit viel Aufmerksamkeit wieder so hergerichtet, dass es die Atmosphäre einer wohlhabenden bürgerlichen Familie vermittelt, die ihm Goethes Eltern gegeben haben.

In dem Dichterzimmer befindet sich ein Hinweis auf Goethes erste Begeisterung für Shakespeare, die sich sein Leben lang erhalten hat. Goethe hielt am 14. Oktober 1771, dem Namenstag Shakespeares, in seinem Elternhaus vor einem kleinen Publikum eine Ansprache *Zum Shakespeares Tag*. Darin heißt es:

„Die erste Seite, die ich in ihm las, machte mich auf zeitliches ihm eigen, und wie ich mit dem ersten Stücke fertig war, stund ich wie ein blindgebohrner, dem eine Wunderhand das Gesicht in einem Augenblicke schenkt. Ich erkannte, ich fühlte auf's lebhaftesten meine Existenz um eine Unendlichkeit erweiterter....“

Die Begeisterung bezog sich offenbar vor allem auf die Freiheit, Natürlichkeit und Treffsicherheit, mit der Shakespeare seine Charaktere gezeichnet hat. In Goethes *Götz von Berlichingen*, seinem ersten Drama, das er noch am Stehpult in seinem Dichterzimmer in Frankfurt geschrieben hat, lässt

sich die Begeisterung für Shakespeare wiederfinden. Später, als Theaterdirektor von Weimar, hat Goethe wiederholt Shakespeares Stücke aufführen lassen.

Die Gespräche über Goethe und Shakespeare mit dem englischen Freund zeigen, dass unser gemeinsames europäisches kulturelles Erbe allem Brexit zum Trotz so lebendig besteht wie eh und je.

➤ **La Cour de Justice de l'Union Européenne et le port du voile**
Jean-Pierre Dubois



Face aux défis que doit affronter l'Union, comme la montée des populismes et le brexit, qui se soucie de la Cour de Justice de l'Union Européenne (CJUE) ? La Cour est pourtant un des piliers de nos institutions. Lors du soixantième anniversaire du Traité de Rome, son président Koen Lenaerts a bien souligné le rôle irremplaçable qu'elle joue pour préserver l'acquis de l'Union : « Nous sommes chargés de défendre contre toute attaque le triptyque constitué par la démocratie, l'état de droit et la protection des droits fondamentaux... La Cour ... contrôle la légalité des décisions prises par les autorités politiques et administratives de l'Union au regard des Traités et de la Charte des droits fondamentaux ». C'est dire son importance au moment où, dans certains Etats membres, les autorités contestent la légitimité des autorités judiciaires et font courir des risques à l'état de droit et à l'ordre institutionnel européen. Les « brexITER » britanniques redoutent aussi de lui voir jouer un rôle dans la protection des ressortissants de l'Union habitant le Royaume-Uni.

Une des tâches de la Cour consiste à interpréter la législation européenne pour en garantir l'application uniforme dans tous les pays de l'UE. Ses domaines d'intervention se sont naturellement élargis avec l'accroissement des domaines d'action de l'Union, et la compétence de la Cour s'étend désormais à des questions aussi variées que le dumping social, la citoyenneté, le terrorisme, le droit à l'oubli sur internet : « Nous sommes passés de l'Europe des marchés à l'Europe des citoyens ».

C'est précisément dans ce contexte que la Cour a rendu, le 14 mars 2017, deux décisions sur le port du voile dans l'entreprise, à la suite de la saisine par les Cours de cassation belge et française sur la base de la directive européenne sur la lutte contre les discriminations. Dans les deux cas, une salariée de confession musulmane a été licenciée à la suite du refus d'enlever son voile au travail. La Cour a estimé qu'une entreprise avait le droit d'interdire tout port d'un signe religieux ostentatoire, qu'il s'agisse du voile ou de tout autre signe religieux sans que cela « constitue une discrimination directe ».

Ceci dans certaines conditions : cette interdiction doit être non discriminatoire (par exemple ne pas viser un signe religieux extérieur en particulier) ; d'autre part, un règlement intérieur de l'entreprise doit prévoir l'interdiction de tout signe visible de conviction en particulier religieuse. Pour la Cour, « l'interdiction de porter un foulard islamique qui découle d'une règle interne d'une entreprise privée interdisant le port visible de tout signe politique, philosophique ou religieux sur le lieu de travail, ne constitue pas une discrimination directe fondée sur la religion ou sur les convictions au sens de la directive ».

Mais la simple demande d'un client gêné par le voile ne suffit pas pour justifier l'interdiction : la règle ne doit pas aboutir à une discrimination indirecte ; il faut que « cela soit objectivement justifié par un objectif légitime tel que la poursuite par l'employeur, dans ses relations avec ses clients, d'une politique de neutralité ». Mais la Cour précise encore que « la volonté d'un employeur de tenir compte des souhaits du client de ne plus voir ses services assurés par une travailleuse portant le voile islamique ne saurait être considérée comme une exigence professionnelle essentielle et déterminante au sens de la directive ». Autrement dit, l'entreprise peut interdire les signes religieux mais pas dans n'importe quelle condition. La Cour ne donne pas un permis de discriminer, elle fournit au contraire un cadre pragmatique à l'intérieur duquel les parties peuvent s'entendre.



La Cour intervient ainsi dans le quotidien des entreprises européennes et les arrêts ont été en général salués comme très utiles, car accroissant la sécurité juridique sur un sujet certes sensible mais moins controversé qu'on pourrait le croire, car beaucoup d'entreprises distinguent deux types de collaborateurs : ceux qui sont en contact avec les clients et les autres. C'est un appui donné au principe de neutralité dans les entreprises européennes. Evidemment ces arrêts n'abordent

les questions sans doute plus brûlantes posées par les comportements personnels religieux dans l'entreprise et surtout le prosélytisme (refus d'occuper certains postes, de travailler avec des femmes, prières collectives pendant le temps de travail ...).

Il n'empêche, ces arrêts satisfont visiblement patronats comme syndicats car ils fournissent des lignes directrices permettant de faciliter la résolution d'éventuels conflits. La Cour confirme, s'il en était besoin, son rôle primordial dans la vie quotidienne de l'Union. Autre exemple : l'avocat général de la Cour vient de rendre des conclusions relatives à la suite de plaintes d'ex-hôtesse et stewards contre Ryanair, selon lesquelles, pour des travailleurs basés à Charleroi, c'est le droit belge qui s'applique et non le droit irlandais, moins favorable. Si la Cour suivait son avocat général, ce serait une sérieuse défaite pour Ryanair et ses pratiques discriminatoires, d'autant plus que cet arrêt futur lierait les autres juridictions de l'Union saisies du même problème.

Le mot de la fin au Président de la Cour: « Nous sommes les gardiens de l'Etat de droit dans l'UE. Et notre jurisprudence a rendu explicite le lien entre la citoyenneté de l'Union et sa gouvernance démocratique. Le rôle de notre Cour est de préserver, dans tous les cas, l'acquis de l'Union, tout ce qui a été réalisé jusqu'ici, même si l'Europe se montrait plus hésitante pour avancer ⁴ ».

- **Le projet ITER, International Thermonuclear Experimental Reactor ou comment produire en grande quantité l'énergie du futur**
J.B. Quicheron

ITER était l'objectif du voyage de la Section Belge à Cadarache en juin 2017.

⁴ <https://www.rts.ch/play/radio/rtsreligion/audio/rtsreligion-la-cour-de-justice-europeenne-statue-sur-le-port-du-voile-au-travail?id=8439797>

L'objectif du projet ITER, l'*International Thermonuclear Experimental Reactor* (réacteur expérimental thermonucléaire international en français) implanté sur le site de Cadarache en France, est de démontrer la possibilité scientifique et technologique de la production d'énergie par la fusion des noyaux atomiques.

ITER est donc un projet de réacteur de recherche civil à fusion nucléaire. Ce projet de recherche s'inscrit dans une démarche à long terme visant à l'industrialisation de la fusion. Il a été créé le 24 octobre 2007. .

L'humanité est confrontée à un défi grandissant : celui de la demande énergétique. Jusqu'à présent, la majorité de notre énergie est produite à partir de réserves fossiles : charbon, pétrole, gaz. Tôt ou tard, ces réserves viendront à disparaître. Il est donc nécessaire de recourir à des sources d'énergies non-fossiles. Or, le nombre des candidats est relativement limité : les énergies renouvelables, la fission nucléaire et la fusion nucléaire. Actuellement, aucun dispositif n'est en mesure de produire de l'énergie en contrôlant les réactions de fusion nucléaire. Les recherches se poursuivent car la fusion possède de nombreux avantages en termes de potentiel énergétique, de ressources, de risques environnementaux ou de sécurité.

Qu'est-ce qu'une réaction nucléaire ?

Une réaction nucléaire est une transformation d'un (ou de plusieurs) noyaux atomiques. Il existe deux types de réactions nucléaires : **la fusion et la fission.**

La fission consiste à diviser un noyau lourd en plusieurs noyaux plus légers. Au contraire, **la fusion** consiste à créer un noyau plus lourd à partir de plusieurs noyaux légers.

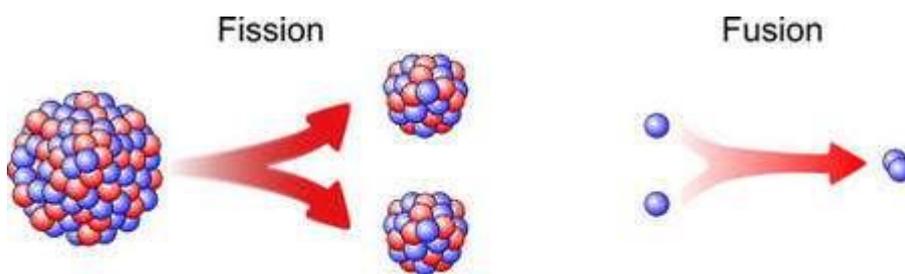


Tableau illustrant la différence entre la fission et la fusion nucléaire

Il faut savoir qu'en un an, l'humanité consomme une énergie totale de 15 TW/an (térawatt.an). D'ici 2050, cette valeur aura presque doublé par rapport à aujourd'hui, alors que le manque d'énergie fossile se fera cruellement sentir. L'une des solutions à ce problème fait l'objet d'études depuis plus de 50 ans : c'est la fusion contrôlée. Elle consiste à maîtriser des réactions thermonucléaires similaires à celles qui font briller le Soleil.

Les dirigeants de plus de la moitié de la population mondiale l'ont parfaitement compris. C'est pourquoi la Chine, la Corée du Sud, les États-Unis, l'Inde, le Japon, la Russie et l'Union européenne se sont réunis au sein du projet ITER, qui signifie aussi « le chemin » en latin. Quel est ce chemin ?

Celui de l'obtention de la fusion contrôlée, en utilisant un tokamak⁵ pour confiner le plasma obtenu à partir d'un mélange de deutérium et de tritium porté à 110 millions de degrés. On comprend facilement l'intérêt de cette réaction lorsqu'on sait qu'avec 300 litres d'eau de mer, on pourrait extraire un gramme de deutérium. C'est-à-dire que l'eau des océans permettrait, à elle seule, de subvenir aux besoins de l'humanité pendant environ un milliard d'années.

ITER est une étape pour la production d'électricité thermonucléaire

Si tout va bien, ITER commencera à fonctionner vers 2020, et pendant des années, les chercheurs apprendront à optimiser le fonctionnement de la machine. Mais ce n'est qu'en 2027 au minimum que débiteront réellement les expériences avec de véritables réactions de fusion. On espère ensuite atteindre un rendement (on parle de facteur d'amplification) d'au moins dix pendant 400 secondes, c'est-à-dire produire au final dix fois plus d'énergie qu'il n'en faut pour faire fonctionner le réacteur. Un rendement en continu de cinq est aussi l'objectif à atteindre.

ITER lui-même n'est pas le prototype des centrales à énergie de fusion, qui fleuriront peut-être un jour sur tous les continents. Il n'est pas conçu pour cela : il sert à donner une preuve de principe que de telles centrales sont réalisables. Il ne produira pas non plus le tritium nécessaire à la réaction de fusion. À ITER devrait donc succéder Demo (*demonstration power plant*), le premier véritable prototype de réacteur pour la commercialisation d'électricité, prévue à l'horizon 2050.

➤ **Le casse-tête polonais**
Daniel Guggenbühl

Avec ses 38 millions d'habitants et un territoire presque aussi grand que celui de l'Allemagne, la Pologne, qui est membre de l'Union européenne depuis 2004, fait partie des six « Grands » de l'Union⁶. L'adhésion à l'Union a suscité à l'époque en Pologne un véritable engouement, puisque 78% des électeurs se sont prononcés « pour » lors du référendum. En 2017, nous sommes loin de cet enthousiasme, bien que la population soit toujours majoritairement europhile. La Pologne a une frontière commune avec trois pays non membres : l'Ukraine, la Biélorussie et la Russie (enclave de Kaliningrad). Elle fait partie de l'espace Schengen et a vocation à adopter l'euro, mais une majorité de Polonais semble vouloir conserver la monnaie polonaise, le zloty. Elle a 51 députés au Parlement européen et elle abrite à Varsovie l'agence européenne de garde-frontières Frontex.

⁵ Un **tokamak** est une chambre torique de confinement magnétique destinée à l'étude des plasmas et notamment pour étudier la possibilité de la production d'énergie par fusion nucléaire

⁶ Allemagne, France, Royaume-Uni (en 2017), Italie, Espagne, Pologne.



Dès 1999, la Pologne est devenue membre de l'OTAN. C'est un pays qui a fourni une contribution majeure à l'implosion du système soviétique : de grandes manifestations hostiles au régime communiste ont eu lieu dès 1956 et se sont poursuivies au cours des années suivantes pour aboutir à la naissance du syndicat Solidarnosc, dirigé par son leader charismatique Lech Walesa, et à la constitution du premier gouvernement non-communiste d'Europe centrale en 1989. L'ancien archevêque de Cracovie, devenu le pape Jean-Paul II en 1978, a joué un rôle majeur dans l'émancipation de ce pays de vieille tradition catholique et imprégné de culture occidentale. La volonté d'ancrage à l'Ouest se concrétisa également très tôt par la mise en place, en 1991, du « triangle de Weimar », un système de

consultations et de coopération trilatérale entre la Pologne, l'Allemagne et la France dont l'initiateur, le ministre allemand des affaires étrangères Hans-Dietrich Genscher, souhaitait associer la France à la réconciliation entre la Pologne et l'Allemagne, en prenant comme référence la réconciliation franco-allemande⁷. Cependant, le bilan qu'on peut tirer en 2017 de cette coopération trilatérale reste mitigé. Ainsi Weimar est resté absent de la gestion de la crise ukrainienne et, du côté polonais, on a regardé d'un œil critique la « prédominance » du couple franco-allemand dans le triangle.

La Pologne a été qualifiée, ces dernières années, de champion européen de la croissance (3% en 2016). En termes économiques, son appartenance à l'Union européenne est un succès. Elle a surtout bénéficié de la politique de cohésion et de la politique agricole commune de l'Union. Les transferts européens représentent le triple de sa contribution au budget communautaire. Plus du quart de ses importations proviennent d'Allemagne et plus du quart de ses exportations se dirigent vers ce pays⁸. Malgré ce bilan positif, la Pologne ne figure qu'au 23^{ème} rang parmi les pays membres de l'UE en termes de produit intérieur brut.

Après l'euphorie des débuts, le vent a tourné dans les relations de la Pologne avec l'Union européenne avec l'arrivée au pouvoir, en 2015, du parti Droit et Justice (PiS) dirigé par l'ombrageux nationaliste Jaroslaw Kaczynski, son parti ayant remporté les élections présidentielles, législatives et sénatoriales, ce qui fait que le pays est dirigé par un parti unique, méfiant à l'égard de l'Union européenne et de ses voisins allemand et russe, hostile aux migrants et cultivant la nostalgie du passé glorieux de la nation polonaise, considérée comme poste avancé de la religion catholique romaine, elle-même vue comme rempart de l'identité polonaise. Comment expliquer ce retournement ?

⁷ La formule « Weimar » comprend des réunions des chefs d'Etat ou de gouvernement ainsi que des réunions ministérielles.

⁸ Assez loin derrière l'Allemagne, les principaux clients de la Pologne sont dans l'ordre décroissant : Royaume-Uni, République tchèque, France, Italie, Pays-Bas et ses principaux fournisseurs Chine, Russie, Pays-Bas, Italie, France.

Une partie de la réponse réside dans les traumatismes accumulés par le pays au cours de son histoire millénaire. Ainsi, surtout depuis quelque 250 ans, il a été à plusieurs reprises victime de la convoitise de ses voisins. A la fin du XVIIIème siècle, il fut partagé entre Russie, Prusse et Autriche. Au XIXème siècle, il ne subsista qu'avec un territoire réduit. Pendant la Seconde Guerre mondiale, il fut envahi une nouvelle fois : à l'issue du conflit - tout en récupérant à l'Ouest la Silésie et la Poméranie allemandes - il dut céder sa partie orientale à l'Ukraine soviétique. D'où le sentiment, dans l'opinion polonaise - entretenu par le parti au pouvoir - d'être une nation martyre, victime de la convoitise ou de l'indifférence de ses voisins. J. Kaczynski estime toujours que l'accident d'avion près de Smolensk en 2010, dans lequel son frère Lech ainsi qu'un groupe de dignitaires polonais perdirent la vie, est le résultat d'un complot anti-polonais. Comme Donald Tusk, président du Conseil européen reconduit en mars 2017, était en 2010 Premier ministre de Pologne, Kaczynski lui attribue toujours une responsabilité dans cet accident et le gouvernement polonais a essayé, en vain, d'empêcher la reconduction de son propre compatriote dans ses fonctions en se plaçant ainsi dans une position d'isolement.

Ce n'est pas tout. Dès son arrivée au pouvoir en 2015, le parti PiS a fait adopter deux lois qui étaient de nature à menacer l'Etat de droit en Pologne : la première a modifié les règles de prise de décision du Tribunal constitutionnel et fut suivie de la nomination d'une nouvelle présidente de ce tribunal, proche du pouvoir, et de plusieurs nouveaux juges ; par la seconde, la nomination des dirigeants de la télévision et de la radio publiques fut confiée au ministre du Trésor, donc au gouvernement. Suite à ces initiatives, la Commission européenne, en sa qualité de gardienne des traités, adressa deux recommandations successives à la Pologne exprimant ses préoccupations quant au respect de l'Etat de droit tel que prévu par le traité de Lisbonne. Ces initiatives furent fraîchement accueillies à Varsovie, qui les considère comme une pression sur un parlement démocratiquement élu. Un dialogue de sourds s'est donc installé. La Pologne avait déjà, par ailleurs, manifesté son opposition à l'imposition de quotas de répartition de migrants aux Etats membres.

Tous ces développements ont jeté un froid sur les relations entre la Pologne et une Union européenne considérée par Varsovie comme intrusive, voire non-démocratique. Sur la question des migrants comme sur d'autres, telles que l'hypothèse d'une Europe à plusieurs vitesses, fermement rejetée par la Pologne, celle-ci est rejointe par d'autres pays d'Europe centrale, en particulier la Hongrie. Ceux qui appellent de leurs vœux une dislocation de l'Union européenne, et ils sont nombreux, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Union, observent avec un intérêt non dissimulé ces développements. Le casse-tête polonais reste à l'ordre du jour.

➤ L'Avenir de l'Europe après le Brexit

João Mateus Tique



Le 20 mars 2017, le Royaume-Uni a officiellement signifié sa volonté de quitter l'Union Européenne, soit 9 mois après que les Britanniques aient exprimé leur décision à cet égard et 60 ans après la signature du Traité de Rome. Les négociations sur le Brexit vont se dérouler

maintenant pendant une période de deux ans, au-delà de laquelle, le Royaume-Uni deviendra un pays tiers comme les Etats-Unis ou le Japon, par exemple.

C'est sur cette base que les négociateurs et les responsables politiques des deux parties devront, s'ils le souhaitent, construire leur relation future, sachant que dans le domaine du commerce, ce sont les règles de l'OMC qui s'appliqueront, à défaut d'une relation préférentielle que les deux parties seraient susceptibles d'établir entre elles.

Dans ce contexte plein d'incertitudes et des menaces de désintégration, suscitées par le cas britannique, le moment n'est-il pas venu de repenser le projet européen dans une perspective de cohésion communautaire qui pour l'instant n'est pas encore au rendez-vous ?



Certes, la zone Euro se porte mieux et sa croissance au premier trimestre de 2017 est la plus forte parmi les grands ensembles mondiaux. Certains pays européens se portent pourtant mieux que d'autres. C'est le cas de l'Allemagne qui reste comme toujours, le principal moteur européen de la reprise des échanges commerciaux. Il persiste toutefois un problème majeur, celui de concilier deux orientations divergentes au sujet de la poursuite du projet européen. Pour certains, il faut continuer le chemin de l'intégration politique et ils sont donc pour plus d'Europe alors que d'autres se replient sur un cocon identitaire et nationaliste, comme une sorte de rempart contre l'islam radical et l'immigration non maîtrisée.

Neuf ans après la crise qui a commencé en 2008, l'Union Européenne doit certes renforcer sa cohésion interne et poursuivre notamment l'intégration économique et financière de la zone Euro, tout en renforçant sa représentation au niveau des diverses instances internationales. C'est d'ailleurs ce que préconise le rapport du Président J. C. Juncker «Compléter l'Union Économique et Monétaire Européenne» préparé en collaboration avec le Président du Conseil et le Parlement Européen.

Une telle avancée oblige à repenser l'équilibre entre la Commission et l'Eurogroupe et justifierait de ce fait, la nomination d'un Président permanent à plein temps de l'Eurogroupe, une représentation extérieure de la zone Euro et pourquoi pas, d'un Fonds Monétaire Européen, dans le cadre de l'Union.

L'avenir du projet européen après le Brexit ne devra pourtant pas être l'occasion de tout nettoyer jusqu'au plafond. Jean-Claude Juncker de son côté, souhaite l'engagement d'actions prudentes et concertées pour sortir de cette période difficile des négociations car, l'Union Européenne doit rester unie et apporter des réponses claires et précises aux nombreux défis auxquels elle aura à faire face. Pour cela, l'Union doit se concentrer sur ses tâches essentielles et agir seulement là où elle est susceptible d'apporter une véritable valeur ajoutée. En résumé, il nous faut de toute façon une Europe plus forte car notre époque est en proie à une crise existentielle tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Europe.

L'approfondissement de l'Union économique et monétaire est une des grandes priorités avec l'achèvement d'une véritable union financière et d'une union bancaire permettant la mutualisation et par conséquent la réduction des risques, ce tableau devant être complété par la réalisation de l'Union des marchés de capitaux

La transition vers une économie numérique est un exemple concret de ce qu'il faut aussi organiser, à travers la création d'un cadre réglementaire favorable pour nos entreprises, afin qu'elles puissent développer leur potentiel technologique matériel et immatériel (potentiel numérique).

L'Union devrait poursuivre une politique commerciale ambitieuse en vue de garantir la création d'emplois, la croissance et la prospérité en Europe. Elle doit en même temps, jouer son rôle de leadership et de pionnière, dans la libéralisation du commerce international.

L'Europe traverse une période difficile mais elle a toujours su s'adapter aux conséquences des crises qui ont jalonné son histoire au long des 60 dernières années. Une fois encore il sera nécessaire qu'elle se dote de moyens pour réagir aussi efficacement que possible aux nouvelles réalités qui lui permettront de transformer toutes ces sortes de défis, en chances de réussite.

➤ **L'arbre de l'euro et la forêt de l'UE**
Jean-Guy Giraud



L'Union économique et monétaire (UEM) occupe-t-elle une place excessive dans le débat sur l'avenir de l'Europe - et, présentement, sur sa relance ?

N'a-t-on pas, parfois, l'impression que "l'UE tourne autour de l'UEM" - comme on croyait jadis que le soleil tournait autour de la terre ?

Ne s'agit-il pas d'intégrer, d'arrimer l'UEM à l'UE - plutôt que l'inverse ?

Nous avons essayé d'expliquer ce syndrome dans l'extrait ci-dessous d'une note précédente (rédigée en 2013, date à laquelle les répercussions de la crise financière de 2008 étaient encore fortes).

Nous voudrions ici seulement remettre l'UEM dans la perspective de la volonté des auteurs des Traités. Il suffit pour cela de constater que :

- l'UEM ne figure pas dans le TUE (qui traite pourtant en détail d'une autre politique : affaires extérieures et défense),
- l'UEM n'est formellement "classée" qu'au 8ème rang (Titre VIII) des "politiques et actions internes de l'Union" listées par le TFUE,
- les dispositions propres à l'Eurozone n'occupent que quatre articles principaux du TFUE (Art. 136 à 138 et 219).

Au total donc, une politique parmi d'autres, tout aussi "importantes" - telles que la politique sociale ou la protection des consommateurs - l'énergie, les transports, la recherche ou même ... l'espace - la protection de l'environnement ou l'aide au développement ?



Le classement (l'ordre des priorités, s'il en faut un) est délicat et fortement influencé par la conjoncture. Disons seulement que des crises budgétaires, financières ou, pire, bancaires ont un fort potentiel déstabilisateur sur l'économie et l'ordre social - ce qui explique en partie l'attention toute particulière que les gouvernants - et, à leur suite, la presse et l'opinion - accordent aux questions liées à l'UEM.

Pour autant, il serait excessif de "faire de l'UEM l'alpha et l'oméga de toute l'entreprise européenne" et notamment de :

- lier le sort même de ce projet global de société au succès ou à l'échec de réformes ou d'avancées en matière de politique économique et monétaire,
- de considérer l'Eurozone comme une sorte de "bloc" politico-économique interne et séparé - voire rival - du "reste" de l'UE,
- de doubler les structures institutionnelles de l'UE avec d'autres (parlementaires, budgétaire, exécutives) spécifiques à l'Eurozone.

Il y a ... vingt ans déjà, le risque apparaissait que "l'Europe monétaire soit utilisée comme un substitut à l'Europe politique défaillante" (1⁹) - que "l'Euro soit utilisé comme le véritable moteur de l'intégration européenne". Risque d'autant plus grand que l'Euro demeure aujourd'hui encore instable et inachevé - et que l'UEM est souvent synonyme de politiques d'austérité pour le moins impopulaires.

En résumé, pour médiatique et symbolique qu'elle soit, l'UEM ne doit pas accaparer ni distordre le projet ni le débat européens. Son indispensable renforcement devrait se poursuivre avec toute la détermination, prudence et sérénité nécessaires - en parallèle avec le développement des autres politiques. Rappelons encore une fois que l'Eurozone a vocation (institutionnelle et juridique) à se généraliser à l'ensemble de l'UE et, ce faisant, à se normaliser.

L'arbre de l'Euro ne doit pas cacher la forêt de l'UE.

⁹ Rapport du Mouvement Européen - La Haye (1998)

❖ Libre opinion

➤ **Vraies ou fausses nouvelles ? La démocratie en péril ?**

J.-B. Quicheron



Comme le dit très justement Daniel Guggenbühl dans le présent numéro de l'Écrin (article intitulé « une nouvelle guerre de l'information »), ces toutes dernières années se sont distinguées par la volonté d'aucuns de perturber le débat et la réflexion relatifs à la vie politique.

On a vu sortir toute une série de nouvelles, vraies ou fausses sur le Brexit, sur le candidat Trump à l'élection présidentielle et même des nouvelles selon lesquelles le nouveau président de la république française, Emmanuel Macron, aurait un compte caché aux Bahamas.

Les sites internet propageant des fausses nouvelles font florès. Le quotidien français Le Monde en a déjà examiné au moins 600 et la recherche se poursuit.



Il est clair que, pour le citoyen lambda peu au courant des réalités politiques mais cherchant une inspiration pour orienter son vote, ou des boucs émissaires, ces sites sont un réel danger pour la démocratie. De plus, certains sites non seulement mentent mais souvent incitent à la confusion en s'appuyant sur ces informations.

A un moment où bien des spécialistes et des gens de la rue se demandent ce que pourrait être une vraie démocratie, le débat ne manque pas d'intérêt. Le désarroi grandit et les solutions de rechange sont délicates.

L'expansion des media et des moyens de communication en général, le développement des transports, l'informatisation de pans entiers de notre vie (en ce compris les smartphones, les réseaux sociaux Facebook, Twitter et autres), etc. ont engendré un désordre qui a eu pour résultat l'abandon permanent de points de repère.

La recréation de toute une série d'éléments sera un long chemin. Il faut bien se rendre compte que l'existence de spots publicitaires sur les sites entraîne, lorsqu'ils sont cliqués, une statistique de

clics générateurs de rentrées publicitaires. D'où la volonté de certains de réaliser des sites d'informations fausses, ne serait-ce que pour générer des ressources publicitaires. Et c'est, semble-t-il fort lucratif !

Les journalistes en sont de plus en plus conscients, eux qui se retrouvent souvent au banc des accusés.

Le journal *Le Monde* a recensé pas moins de 600 sites, majoritairement français mais aussi anglais et américains et quelques allemands, avec quatre niveaux de fiabilité, repérés par quatre couleurs. Il s'agit de pouvoir déceler ceux qui diffusent de fausses informations.

Le Monde a développé une boîte à outils de lutte contre les sites de fausses informations qui a été baptisée, «**Decodex**¹⁰»

Les sites sont classés par degré de fiabilité (extrait du Monde)

- **en gris** les sites collectifs, donc non classés, comme Wikipedia,
- **en bleu** les sites parodiques¹¹, comme Le Gorafi ou NordPresse,
- **en rouge** les sites diffusant régulièrement de fausses informations comme par exemple le portail IVG.net qui, sous couvert d'informations, veut manipuler les femmes pour les décourager d'avorter,
- **en orange** les sites dont la fiabilité ou la démarche est douteuse (sources peu mentionnées, démarche militante cachée, etc.)
- et enfin aucune couleur spécifique pour les sites producteurs d'information que le journal a pu analyser, vous y trouverez des informations utiles (présentation, distinction entre les rubriques factuelles et celles d'opinion, etc.).

Quel est le principe du Décodex ?

Il s'agit d'un outil à disposition des lecteurs leur permettant de repérer les sites jugés trompeurs ou diffusant régulièrement des fausses informations. Vous pouvez l'installer dans votre navigateur Google Chrome ou Firefox Mozilla par exemple

Les internautes disposent ainsi

- d'un moteur de recherche sur le site du Monde, site où l'internaute peut entrer l'adresse d'un site sur lequel il souhaite des informations, <http://www.lemonde.fr/verification/> ; en tapant ceci dans votre navigateur, vous obtiendrez toutes les informations nécessaires.
- d'une extension pour les navigateurs Chrome et Firefox, c'est-à-dire un petit outil que vous pouvez ajouter facilement
- d'un robot qui répond à vos questions sur Messenger, la messagerie instantanée de Facebook.

¹⁰ http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2017/03/16/le-decodex-en-10-questions_5095621_4355770.html#Rak6FFuIwUz1Ap0J.99

¹¹ Imitation satirique d'un ouvrage sérieux dont on transpose comiquement le sujet ou les procédés d'expression.

Il s'agit d'un travail évolutif, qui tient compte des remarques qui sont faites au journal Le Monde. Pour en savoir plus, allez sur le site suivant¹²

Le plus simple est de taper dans votre navigateur <http://www.lemonde.fr/verification/>
S'affichera alors une fenêtre comme celle ci-dessous dans laquelle vous taperez l'adresse (url) dans la case blanche



Attention, les sites de fausses informations se sont professionnalisés. On est passé de l'amateurisme, de la simple blague, à de la désinformation à but idéologique. Cette évolution a suivi l'explosion du web ?

Prudence, prudence !

❖ Que sont-ils devenus ?

➤ **Robert Cox**
Daniel Guggenbühl



Ses amis et anciens collègues l'appellent familièrement « Bob ». Dans ses jeunes années, il a étudié les langues slaves et germaniques ainsi que l'économie à l'université de Cambridge et, avant d'entrer à la Commission, il a exercé le métier de journaliste : d'abord, pendant deux ans, comme rédacteur économique à l'*Economist*, ensuite comme rédacteur d'un journal de Zambie à Lusaka. Pendant ce séjour en Afrique, dont il a gardé un très bon souvenir, il a beaucoup voyagé en empruntant notamment le mythique chemin de fer de Benguela. En janvier 1967, donc bien avant

¹² http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2017/03/16/le-decodex-en-10-questions_5095621_4355770.html#grisO7x6wQkvslmq.99

l'adhésion du Royaume-Uni, il fut recruté par la Commission en tant que membre du groupe du Porte-parole. Pendant les négociations d'adhésion de son pays, il s'occupa des relations avec la presse anglophone et, en 1978, il entra dans le Cabinet de l'un des deux premiers commissaires britanniques, George Thompson, où il restera trois ans. Il passa ensuite trois années à la DG VIII (développement), où il s'occupa du dialogue Nord-Sud et de la Convention de Lomé. Il était ensuite, pendant quelque quatre années, chef de la Représentation de la Commission à Ankara, où il vécut le coup d'Etat militaire de 1980. Revenu à Bruxelles début 1983, il fut affecté à la DG X (communication) pour s'occuper des relations avec les bureaux de presse de la Commission dans les Etats membres. Fin 1990 et pendant cinq mois, au moment des événements de Yougoslavie, la Commission le détacha comme conseiller à Zagreb.

Ce sont les six dernières années de sa carrière à la Commission, de 1992 à 1998, dit Bob, qui furent pour lui les plus passionnantes : il découvrit l'aide humanitaire à ECHO, une activité gratifiante qui vous laisse l'impression de bâtir quelque chose d'utile. Désormais à la retraite, il vit avec sa femme, rencontrée à l'époque en Afrique, au troisième étage d'un appartement du quartier animé du Châtelain à Bruxelles, près de l'église de la Trinité, un édifice qui a connu des temps meilleurs. Le couple a vendu la maison qu'il possédait dans le Midi de la France, sa résidence secondaire pendant de longues années. Bob aime la littérature – il lit couramment l'allemand ou le russe – et s'adonne à la peinture. En compagnie de deux auteurs britanniques, il a publié un livre intitulé « Kombitrail » relatant des pérégrinations à travers l'Europe et le Moyen Orient et il prépare avec un ami turc un autre livre sur l'état d'esprit de la population turque et la politique de neutralité pendant la Seconde Guerre mondiale. Et puis, toujours intéressé par l'actualité européenne, il fait partie du think tank Friends of Europe, basé à Bruxelles. Enfin, il a en chantier une autobiographie destinée à ses enfants et petits-enfants mais qu'il n'entend pas rendre publique.

Il est aisé d'imaginer que le Brexit affecte profondément notre ami. La décision du peuple britannique, plus précisément de sa partie laissée pour compte du Nord de l'Angleterre, est selon lui une catastrophe. Il estime que le pouvoir en place à Londres entretient de dangereuses illusions auprès du public et n'est pas à la hauteur de la situation. A présent, il éprouve de moins en moins de plaisir à se rendre dans la Grande-Bretagne d'après référendum, où vivent les deux filles du couple ainsi que leurs petits-enfants.

❖ Lu pour vous

- **« Emmanuel Macron, un jeune homme si parfait » par Anne Fulda¹³ (collection Plon)**
J.-B. Quicheron

Peut-être faites-vous partie de ceux ou de celles qui n'aiment pas beaucoup les livres parlant des hommes et des femmes actuellement aux postes politiques importants, car vous pensez peut-être que les pensées couchées sur le papier seront éphémères ou trop politiciennes. Je partage un peu votre point de vue, et il m'est arrivé d'arrêter de lire et de jeter un livre qui était trop dans les styles de la presse 'people'. Après tout, les propos de couloir ne valent guère mieux que ceux du café du commerce.

¹³ https://fr.wikipedia.org/wiki/Anne_Fulda

Mais voilà que vient de sortir en mai 2017 un livre fort intime qui échappe au genre décrit il y a un instant. Il s'agit d'un livre qui s'intitule 'Emmanuel Macron, un jeune homme si parfait'. L'auteur en est Anne Fulda, grande reporter et responsable de la rubrique 'portraits' du journal français 'Le Figaro'.

Il s'agit là d'un portrait intime tout en finesse décrivant dans le détail les diverses facettes de cet homme qui vient de réussir un double exploit, se faire élire président de la république française et par le même temps obtenir au parlement une majorité confortable supprimant en partie les anciens clivages et mettant à mal certains partis, notamment le parti socialiste français.

Les 203 pages, qui se lisent d'une traite, racontent le profond intérieur de l'homme grâce aux témoignages de ses proches et à un impressionnant travail d'enquête.

Anne Fulda retrace le parcours du candidat d'En Marche !, au gré des confidences de ses parents, de ses « parrains ». Une plongée intime et captivante au rythme de l'ascension inouïe du favori du second tour de la présidentielle.

Ce portrait est à la fois précis et délicat, il ne fait pas dans le style racoleur ou dans l'éloge panégyrique.



On y retrouve son parcours, son affection pour sa grand'mère Manu, l'homme de lettres qu'il est, sa passion pour Brigitte, son épouse, et bien d'autres détails.

Je trouve ce livre fort passionnant à lire même si vers la fin le souffle littéraire semble s'apaiser. Rédigé avec pudeur dans un français remarquable, on se laisse prendre à découvrir le maximum de choses sur cet homme fascinant qui a bousculé le paysage politique de la France, lasse du règne terne de François Hollande. Il est patent que ce livre éclaire la personnalité d'Emmanuel Macron sous de nombreux angles. Il en ressort sous de multiples facettes. Si l'homme est particulièrement doué et brillant, il a su tirer parti des occasions qui se sont présentées à lui et il est finalement bien plus complexe que ce que d'aucuns ont pensé, même ceux qui l'ont côtoyé de très près.

Ce n'est pas le premier essai d'Anne Fulda¹⁴. Elle a sorti une biographie de Jacques Chirac sous le titre « d'un président très entouré ! ». Idem pour François Baroin 'le faux discret'. Personnellement je ne puis que recommander la lecture de cet ouvrage. A la fin, c'est à vous qu'il appartiendra de vous faire une opinion personnelle d'Emmanuel Macron.

¹⁴ Interview auf Deutsch mit Anne Fulda <http://www.faz.net/aktuell/politik/wahl-in-frankreich/gesprach-mit-macrons-biographin-anne-fulda-15001903.html>

❖ In memoriam

➤ **Zum Tode des deutschen Altbundeskanzlers Helmut Kohl,**

3. April 1930–16. Juni 2017

Jürgen Erdmenger

A propos du décès d'Helmut Kohl

Helmut Kohl a été le 6ème chancelier fédéral allemand. En 1989, après la chute du mur, il fut l'artisan principal de la réunification allemande et du processus d'unification de l'Europe par le biais des traités de Maastricht et d'Amsterdam. Sa disparition a suscité à la fois tristesse et sympathie en Allemagne, en Europe et dans le monde. Le 1^{er} juillet 2017 a eu lieu au Parlement européen à Strasbourg une cérémonie d'hommage européen en sa mémoire. Ensuite, il a été enterré au cimetière de la cathédrale de Spire (Speyer).

Sa mémoire a été exaltée par de nombreuses personnalités, telles que le président du Bundestag, le Prof. Dr. Norbert Lammert, le 22 juin 2017 à Berlin dans l'enceinte du parlement fédéral. Dans son discours, il a célébré le fait qu'Helmut Kohl n'ait jamais abandonné l'espoir de voir l'Allemagne revivre dans une unité pacifique et dans une Europe libre et en paix.

Kohl savait que le grand objectif de la réunification de l'Allemagne ne pouvait se réaliser que dans l'unification de l'Europe et en accord avec les voisins de l'Allemagne et avec l'appui de ses grands partenaires mondiaux. Il chercha aussi à rendre la monnaie commune irréversible.

Ne disait-il pas : « Sans l'histoire, la politique n'a ni racines, ni objectif, ni raison d'être, ni perspective. Celui qui conçoit politiquement l'avenir doit se nourrir de l'expérience de l'histoire sans s'y arrêter. »

Vivre en tirant la leçon de l'histoire ; souvenons-nous de l'exemple qu'Helmut Kohl nous a transmis.

Helmut Kohl war von 1982 bis 1998 der sechste Bundeskanzler der Bundesrepublik Deutschland. Er hat in seiner Regierungszeit nach dem Fall der Berliner Mauer 1989 die deutsche Wiedervereinigung und den Prozess der europäischen Einigung mit den Verträgen von Maastricht 1992 und Amsterdam 1997 entscheidend mitgestaltet. Sein Tod hat in Deutschland und Europa, ja weltweit, Trauer und Anteilnahme ausgelöst. Am 1. Juli 2017 fand für ihn, den Ehrenbürger Europas, im Europäischen Parlament in Straßburg ein Europäischer Trauerakt statt. Diese Ehre wurde bisher keinem anderen zuteil. Anschließend wurde Helmut Kohl auf dem Friedhof des Speyrer Domkapitels begraben.

Unzählige Würdigungen und Nachrufe sind Helmut Kohl gewidmet worden. Der ECRIN reiht sich in diesen Chor ein. Es erscheint uns angemessen, dass dafür ein Berufenerer als einer unserer Redakteure zu Worte kommt. Wir zitieren daher einige Passagen aus der herausragenden

Gedenkrede, die der Präsident des Deutschen Bundestages, Prof. Dr. Norbert Lammert, am 22. Juni 2017 zum Tod des Altbundeskanzlers im Bundestag in Berlin gehalten hat:

„Die Geschichte der Deutschen und ihre Hoffnung, in einem freien Europa in Frieden zu leben - Helmut Kohl hat diese Hoffnung nie aufgegeben, und wir verdanken es im Wesentlichen ihm, dass sie heute Realität ist: die friedliche Einheit unseres Landes in einem freien und befriedeten Europa

Kohl bewies 1989 eine Weitsicht, die im Westen des geteilten Landes vielen längst abhandengekommen war..... Was folgte, war die beispiellose Erfolgsgeschichte einer ebenso besonnenen wie zielgerichteten Diplomatie, ihr Ergebnis die deutsche Einheit im Staaten- und Werteverbund des Westens, im Einvernehmen mit allen unseren Nachbarn und mit Unterstützung wichtiger Partner in der Welt.

Kohl wusste, dass dieses große nationale Ziel nur über die Einigung Europas zu erringen war. Die Union der europäischen Staaten war ihm dabei aber nie allein ein Mittel, sondern immer ihr eigener Zweck: das große Friedensprojekt auf dem ehemals verfeindeten Kontinent, das er am Ende seiner Amtszeit auch über die gemeinsame Währung unumkehrbar zu machen suchte.....



Helmut Kohl dachte in historischen Perspektiven; denn er wusste um die identitätsstiftende Kraft der Geschichte. Zitat:

Politik ohne Geschichte ist wurzellos, bleibt ziellos, ohne Grund und Perspektive. Wer die Zukunft politisch gestaltet, muss aus der geschichtlichen Erfahrung leben, ohne bei ihr stehen zu bleiben.

Die politischen Akzente, die er mit dieser Begründung in seiner Amtszeit – auch gegen Widerstand – zu setzen wusste, werden bleiben; sie prägen unser Geschichtsbewusstsein und unsere Erinnerungskultur.....“

Aus der geschichtlichen Erfahrung leben: wir nehmen das Beispiel, das Helmut Kohl dafür gegeben hat, in unsere Erinnerung auf. –

➤ Ils nous ont quittés

➤ Ils nous ont quittés (février, mars, avril, mai 2017)

<i>Nom, Prénom</i>	<i>Date de naissance</i>	<i>Date de décès</i>	<i>Institution</i>
BARATTI Giulio	24-01-40	01-04-17	COM
BENSCH Victoria	10-07-50	14-03-17	COM
BERNUNZIO Diego	16-11-51	23-03-17	COM

BIDAULT Georges	31-10-14	09-05-17	COM
BINDA Dante	25-04-36	07-04-17	COM
BIZZOTTO Gabriello	29-07-31	24-03-17	COM
BLONDIN Marie-France	06-01-48	20-05-17	COM
BORASCHI Mario	01-09-28	04-05-17	COM
BRAUN Herbert	06-12-36	12-05-17	COM
BRAVI Claudio	12-04-28	31-03-17	COM
BREITING Brigitte	16-01-23	29-04-17	COM
BUZZI Umberto	31-05-27	29-04-17	COM
CARPENTIER Yvette	28-02-22	30-03-17	COM
COGHLAN Noel	19-12-38	20-04-17	COM
CONRUYT Alfred	07-05-34	29-04-17	COM
CURTIS Kathleen	26-06-44	02-02-17	PE
DE BOER Wubbo	27-05-48	20-04-17	MIN
DE PAUW Gilbert	01-02-26	24-04-17	COM
DEGIMBE Jean	24-10-27	12-04-17	COM
DUPONT Marie-Antoinette	17-01-27	07-04-17	COM
EPPE Franz	07-06-36	01-04-17	COM
FIORI Serena	14-06-39	10-04-17	COM
FORCAT ICARDO Miguel	29-04-44	03-05-17	COM
FRIZ Gerhard	12-11-27	11-04-17	COM
GILCHRIST Joseph	14-11-32	11-05-17	COM
GOMEZ Y PATINO Jose Luis	22-02-58	08-05-17	PE
GULDBERG Ole	17-08-43	15-04-17	COM
HASLAUER Françoise	06-04-50	30-03-17	CJ
HEIERS Wilhelm	10-08-34	22-05-17	COM
HOMAN Robert	27-02-50	15-05-17	COM
ILES-KEHOE Teresa	13-08-35	05-05-17	COM
JAEDTKE Eckhard	09-12-38	05-05-17	COM
KERSTEN Ingrid	23-12-39	17-05-17	COM
KOCH Herbert	03-01-33	17-04-17	COM
LANDINI Eugenio	03-04-48	17-04-17	COM
LEPAPE Brice	24-09-43	20-04-17	COM
LESORT Gonzague	18-11-21	23-04-17	CM
MASCARENHAS Manuela	21-05-54	24-03-17	COM
MEDERNACH Marc	25-07-50	07-04-17	COM
MIRA Italo	22-04-41	04-04-17	COM
NASS Klaus	19-03-31	14-04-17	COM
NASSOGNE Armand	01-06-33	10-05-17	COM
ORIE Johannes	08-06-19	08-04-17	COM
POLLI Quinto	14-05-41	22-04-17	COM
PRIESTLEY Julian	26-05-50	22-04-17	PE

PUTTEMANS Roger	18-07-19	02-05-17	COM
REITER Friedrich	09-05-28	04-05-17	COM
RIJSSENBEEK Gérard	13-07-42	27-05-17	COM
RONCOLATO Lino	12-09-22	17-03-17	COM
SANDINI Sergio	13-02-44	07-05-17	CJ
SCHAUMANS Gaston	09-09-31	31-03-17	COM
SCHMIDT Dieter Walter	14-01-35	09-05-17	COM
SCHOBESBERGER Dagmar	23-10-53	25-04-17	COM
SERRINI Giorgio	05-06-32	01-05-17	COM
TAGLIAFERRI Lodovico	28-02-35	14-05-17	CM
TSALLAS Eleni	30-07-53	15-12-16	PE
VAN DER POORTEN-HENNINCK Myriam	16-07-54	18-05-17	COM
VAN MELKEBEKE Willy	06-03-48	17-04-17	COM
VANDENDAEL Chantal	17-09-55	15-05-17	COM
VANTHOURNOUT Jean-Pierre	18-10-43	30-03-17	CM
WUEST Christiaan	27-03-26	19-05-17	COM
ZERWES Heinz	13-06-32	02-05-17	CES

❖ Mieux vaut en rire





Répartition des responsabilités du Conseil d'administration

Présidente	Raffaella Longoni	
Vice-présidents	Erik Halskov	Actions sociales
	Ludwig Schubert	Statut, Pensions et Méthode
Secrétaire	Nadine Wraith	Comités paritaires sociaux – coordination séminaires départ à la retraite
Trésorier	Christian Waeterloos	Finances
Membres	Pierre Blanchard	RCAM/PMO, Statut, Site web
	Hélène Chelmis	Actions sociales, information maisons de retraite
	Thérèse Detiffe	Activités culturelles et de loisirs
	Yvette Demory	Activités culturelles et de loisirs, conférences
	Sylvie Jacobs	Valorisation de l'expertise des Anciens, actions sociales
	Philippe Loir	Responsable Actions sociales
	Guy Marchand	Actions sociales, Information maisons de retraite
	Jean-Bernard Quicheron	Rédacteur en chef de l'Écrin
	Eliane Van Tilborg	Information appartements/services et inspection maisons de repos

Associés :

Ian Collisson, Bruno Ugucioni, Evelyne Pichon, Evelyne Soetewey: Information appartements/services et inspection maisons de repos/soins

Gilbert Lybaert: Finances, gestion des effectifs, webmaster a.i.

«**Help Desk informatique**» : Margarethe Braune.

Représentation au Conseil d'administration de l'Internationale

Titulaires	Raffaella Longoni	Suppléants	Sylvie Jacobs
	Ludwig Schubert		Pierre Blanchard

Permanence au Secrétariat

Tous les matins de 9h30 à 12h30 : Karine Pollenus, Helpdesk social.

LUNDI	: Yvette Demory, Thérèse Detiffe, Gilbert Lybaert, Diane Rijke, M-Thérèse De Smedt, Marie Sporcq
MARDI	: Susan Denton, Maria-Teresa Petrillo, Mariette Heuardt, Nadine Wraith,
MERCREDI	: Thérèse Detiffe, Elisabeth Haelterman, Gilbert Lybaert, Maria del Carmen Perez,
JEUDI	: Yvette Demory, Betty Muller, Emma Pasquarelli, M-Thérèse De Smedt, Mariette Heuardt, Nadine Wraith
VENDREDI	: Maria del Carmen Perez, Maria-Teresa Petrillo.

La Présidente est au bureau le lundi, mardi et le jeudi matin et sur rendez-vous.